

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 67 (1958)
Heft: 2

Artikel: Le centre d'hygiène sociale de la croix-rouge genevoise a repris le service de ville du "bon secours"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus d'un demi-siècle au service des malades

LE CENTRE D'HYGIÈNE SOCIALE DE LA CROIX-ROUGE GENEVOISE A REPRIS LE SERVICE DE VILLE DU «BON SECOURS»

Le 1^{er} janvier 1958, le Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise reprenait en charge les malades dépendant jusqu'alors du Service de ville du Bon Secours. Il était devenu difficile à l'école d'infirmières du Bon Secours d'assurer ce service alors que le souci et les charges de la formation proprement dite d'infirmières devenaient d'année en année plus astreignants. En annonçant cette prochaine remise au Centre de la Croix-Rouge genevoise, M^{lle} M. Favarger, responsable en dernier lieu du « Service de ville » du Bon Secours, tenait à rappeler l'esprit de généreux dévouement qui avait animé depuis sa lontaine création les fondatrices puis toutes les infirmières de ce service. C'est dans le même esprit que les infirmières visiteuses de la Croix-Rouge ont accepté de succéder à leurs compagnes.

Il nous a paru intéressant de rappeler brièvement, à cette occasion, comment naquit et vécut ce « Service de ville » qui rendit si vite familier dans tout Genève l'uniforme des infirmières du Bon Secours, et de montrer en même temps la tâche si ample et diverse de celles qui l'assument.

M^{lle} Pélissier, l'ancienne directrice du Bon Secours, évoquait en 1930, pour le 25^e anniversaire de cette création, la naissance du « Service de Ville »: « *Le 1^{er} novembre 1905... 8 heures du matin. Une journée grise et froide. Une cinquantaine de jeunes filles réunies dans un modeste local de la vieille ville écoutent la Doctoresse* qui, pour la première fois, s'adresse à celles dont elle voudrait faire des infirmières-visiteuses* »

* « La Doctoresse », c'est ainsi que ses élèves, et beaucoup de Genevois avec elles, appelaient le docteur Champendal, fondatrice du Bon Secours.



(Photos C. G. George, Genève)

volontaires. Il n'est pas question de carrière à embrasser, de devoir professionnel. La Doctoresse nous propose de consacrer une part de notre vie à ceux qui souffrent mais, avant tout, c'est un appel vibrant, émouvant, qui nous dévoile la grandeur de cette tâche librement acceptée, de cette tâche à laquelle on se donne et que l'on veut parfaite. « Mon œuvre pour le Roi », telle est la devise que la Doctoresse inscrit ce jour-là dans les cœurs. »

Très vite, le « Service de ville » se développait, il devenait un élément constant de l'école, n'a-t-on pas pu dire que le temps que chaque élève devait passer dans ce service était un de ses plus lumineux souvenirs et qu'il était le stage que toutes préféraient?

Certes, la tâche était difficile. Bien des années plus tard, en 1935, le bulletin du Bon Secours rappelait ces mots d'ordre que la Doctoresse Champendal avait donnés pour instruction aux stagiaires qui devaient aborder ce service: « Il est très difficile de se présenter chez les gens sans arrogance, mais sans hésitation maladroite; vous ne devez ni « jouer au docteur » ni donner à des parents inquiets l'impression qu'on perd un temps précieux au lieu de porter directement secours au malade. Me comprenez-vous aussi si je vous dis que le respect de la personnalité et du domicile me paraît quelque peu violé par certaines visites philanthropiques, certaines enquêtes administratives sur toute une catégorie d'individus — enfants, vénériens, tuberculeux? »



« Il suffit d'y penser pour éviter de blesser... » Et surtout, que jamais une mère inquiète qui vous guette de la fenêtre, ne risque de vous voir approcher d'un pas nonchalant, le nez en l'air, les bras ballants... qui sait, même riant de tout votre cœur avec une compagne! Ce n'est pas une feinte que je vous demande, c'est le souci constant, non seulement de ce que vous êtes au fond de votre cœur, mais de ce que vous représentez aux yeux du monde. »

Ce « Service de ville » — ce service d'infirmière-visiteuse, d'infirmière sociale, comme on l'appelle communément aujourd'hui — était tout neuf encore quand la Doctoresse Champendal entreprit de le créer de toutes pièces à Genève. Chacun, aujourd'hui, le connaît et l'apprécie. Mais sait-on assez ce qu'il représente pour celles qui l'assument?

Des archives obligamment prêtées par le Bon Secours, je copie ces notes qui le disent

La XIX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge

QUELQUES REFLEXIONS

Par Léopold Boissier,

Président du Comité international de la Croix-Rouge

Il nous paraît utile de reproduire les réflexions inspirées par la Conférence de la Nouvelle-Delhi au président du C. I. C. R., M. Léopold Boissier, et publiées dans l'édition de janvier de la « Revue internationale de la Croix-Rouge ». A son tour, et comme l'a fait déjà dans notre édition de janvier le secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, M. Hans Haug, M. Boissier montre les côtés positifs de la Conférence réunissant les délégués de 81 sociétés nationales de la Croix-Rouge. (T.)

*

A notre époque, où une lourde inquiétude pèse sur le monde, il ne faut pas trop attendre d'une conférence internationale. Si l'on y passe sous silence les problèmes qui divisent les Etats, les résultats seront marqués d'un faux optimisme. Si, par intention ou par accident, les rivalités politiques s'emparent de la tribune, une polémique stérile fait échouer les tentatives d'entente et d'union.

Certes, la Conférence de la Nouvelle-Delhi n'a pas entièrement échappé à ce dilemme. Le vote sur la proposition d'inviter le gouvernement établi à Formose de siéger sous son titre officiel de République de Chine a créé, à la séance de clôture, un très vif incident. Mais cet incident, quelque pénible qu'il ait été, a offert à tous la plus utile démonstration. Il a prouvé, en effet, que la Croix-Rouge n'était pas atteinte dans son unité, sa vitalité et la poursuite de son œuvre, et que cette affaire, qui a fait tant de bruit, était étrangère à sa véritable substance. La Croix-Rouge est une réalité qui trouve ses fondements dans des sentiments et des aspirations dont la permanence est étrangère aux fluctuations de la diplomatie.

On l'a bien senti à la Nouvelle-Delhi où un travail constructif n'a cessé de grouper tous les délégués. Ce travail s'est accompli grâce aux précieux contacts qui ont été établis au cours des séances, des innombrables réceptions et des belles excursions si parfaitement

mieux certes que nous ne saurions le faire. « Dans le service de ville, notait en 1932 M^{me} van Berchem, alors chef de ce service, on apprend à se débrouiller avec peu et à tirer parti de tout. N'avons-nous pas souvent bénî ce stage qui nous a permis ensuite de nous retourner plus facilement dans n'importe quelle situation? Le contact est tout proche et réel avec ceux que l'on soigne, on les voit dans leur famille, dans leur cadre où ils sont plus eux-mêmes qu'ailleurs; on peut se rendre compte de leur entourage, comprendre un peu mieux leurs difficultés et leurs joies aussi. Service en ville, c'est un beau nom. Servir, n'est-ce pas là ce que nous venons chercher...? »

C'est peu d'ans après que M^{me} Renée d'Espine, une autre infirmière-chef, écrivait: « ...Tout ce cortège de questions, d'inquiétudes et d'angoisses qu'apporte la maladie — et surtout la maladie qui dure, s'installe, en fonction de la

organisées par nos hôtes indiens. L'universalité de la Croix-Rouge n'a pas été seulement mise en évidence par la présence de 81 Sociétés nationales et d'autant de gouvernements, mais aussi par la découverte que chacun a pu faire chez ses collègues d'un même idéal et d'une même conviction. Découverte stimulante et pleine de promesses qui a été, peut-être, le meilleur résultat de la Conférence.

Les débats ont été le reflet de cette universalité morale. Ils furent modérés, empreints du désir de contribuer à l'élaboration de résolutions et de vœux unanimes. Pour sa part, le Comité international ne peut que se féliciter de l'esprit de compréhension qui a présidé à l'étude des questions qu'il avait mises à l'ordre du jour. Il n'était pas sans craintes au sujet du sort qui serait fait à certaines de ses propositions qui soulevaient des problèmes difficiles. Il y a des antagonismes et des méfiances qui peuvent trouver prétexte à s'exprimer sans contrôle. Bien au contraire, une discipline librement consentie a permis aux discussions de se dérouler dans le calme et d'aboutir à des textes d'une haute portée. L'acceptation de la résolution sur le Projet de Règles limitant les risques courus par la population civile en temps de guerre a été l'un des sommets de la conférence. Nous en dirons autant de la résolution sur les soins médicaux et de celle sur les secours en cas de conflits internes.

Il y a, dans les textes adoptés à la Nouvelle-Delhi, une marque commune que seule la Croix-Rouge pouvait leur donner, quelque chose de profondément humain: aux prises avec la souffrance, les hommes se ressemblent et la grande organisation qui s'est proposée de les secourir se trouve, dans tous les pays, en face de tâches semblables. Ces tâches, la XIX^e Conférence internationale les a abordées avec la connaissance de ses devoirs et de ses responsabilités; elle a ainsi convaincu ses participants de l'utilité de son œuvre qui se réalisera dans un élan nouveau donné au mouvement de la Croix-Rouge.

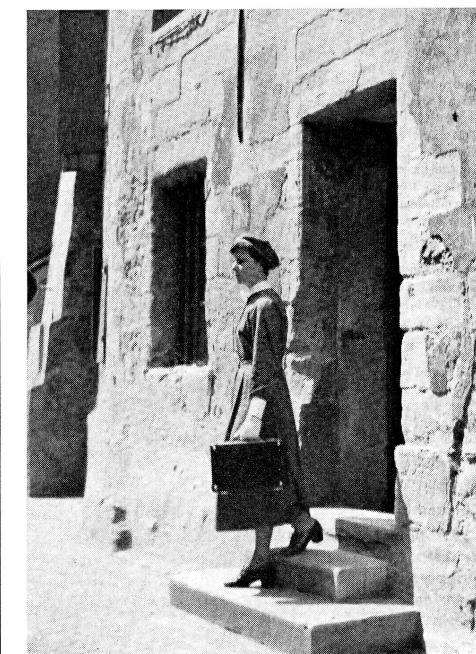
Bref, la Conférence de la Nouvelle-Delhi a été un grand succès.

quelle il faudra bien se résoudre à organiser la vie, peut-être de toute une famille, — là le « Bon Secours » au Service de ville en découvre la triste et souvent tragique réalité. »

Mais de cette triste et souvent tragique réalité, le cœur de l'infirmière visiteuse sait en tirer quand même une leçon de joie profonde et de charité: « ...Notre service de ville est toujours tel qu'il a été de tous temps, une source de joies profondes et d'expériences enrichissantes », notera en 1951 M^{me} N. Vischer.

Et, en 1947, M^{me} M.-T. de Tschärner, pouvait écrire elle aussi: « Une journée au Service de ville fait souvent l'effet d'un film, tour à tour triste et gai; film auquel on n'assiste pas seulement mais auquel on prend entièrement part, combien de soucis l'élève n'apprend-elle pas à connaître — dont les plus matériels sont parfois susceptibles d'être résolus. Mais les autres? Drame conjugal, enfant à l'étranger qui ne donne pas de ses nouvelles, brouille de famille où il faut agir et surtout parler avec prudence. Cas moins grave où celle qui prend la défense d'un vieux terriblement bousculé par sa femme, reçoit comme explication: « On voit bien que ces demoiselles n'ont pas de mari puisqu'elles les défendent toujours... »

M^{me} Denyse Langer, responsable du service, cherche à définir, en 1953, les tâches exactes de ce Service de ville: « Le Service de ville joue un rôle important par son service de soins à la



population économiquement faible et plus spécialement à la population âgée, en déchargeant ainsi considérablement les services publics.

« Il permet à de nombreux malades et vieillards de rester dans leur foyer et d'éviter ou d'écourter une hospitalisation coûteuse, et de diminuer l'encombrement des hôpitaux.

« Il permet également à un grand nombre d'entre eux, grâce à la gratuité de ses soins, de conserver leur médecin privé et allège ainsi les polycliniques. »

*

Une page s'est tournée, le 1^{er} janvier 1958, quand le service de ville créé jadis par la doctoresse Champendal et assuré depuis plus d'un demi-siècle par les élèves de l'école du Bon Secours a fusionné avec celui qu'assurent de-

puis le 15 janvier 1920 les infirmières-visiteuses du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise. Mais l'esprit qui l'anime — et les infirmières même qui l'assurent — n'ont pas changé. Les infirmières diplômées de l'ancien service du Bon Secours continuent de s'occuper de « leurs » malades sous les auspices désormais de la Croix-Rouge genevoise et dans le cadre de son centre. La directrice de ce centre, M^{me} Denyse Grandchamp, est une « ancienne » elle aussi de ce même service auquel elle collabore pendant plusieurs années.

Anciennes et nouvelles infirmières du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise, au nombre de vingt aujourd'hui, poursuivent en commun une tâche semblable et dans un même esprit, une page s'est tournée, l'œuvre se continue.

(T.)

PETITES NOUVELLES DE LA CROIX-ROUGE

SOINS AU FOYER

Plus de 300 cours ont été donnés en 1957

Les sections de la Croix-Rouge suisse ont organisé en 1957, dans 93 localités et en partie avec l'aide des sections de Samaritains, 300 cours élémentaires de soins au foyer qui ont été fréquentés par 3247 participants et se répartissent comme suit:

Sections:	Nombre de cours donnés:
Aarau	10
Baden	3
Appenzell Rh.-Int.	2
Bâle-Ville	24
Courtelary/La Neuveville	7
Berne-Mittelland	25
Oberaargau	14
Berne-Oberland	7
Genève	7
Grisons	22
Lucerne	10
La Chaux-de-Fonds	6
St-Gall	15
Werdenberg-Sargans	3
Schaffhouse	2
Schwyz	1
Soleure	2
Frauenfeld	2
Lugano	2
Haut-Valais	7
Martigny	2
Sion	3
Aigle	8
Lausanne	2
Rolle	5
Pays d'Enhaut	3
Winterthour	6
Zurich-Oberland	30
Zurich	70

*

Le premier cours de monitrices au Tessin

Le premier cours de monitrices donné en langue italienne aura lieu du 1^{er} au 14 mars à Bellinzone, ce qui permettra dans un proche avenir de développer l'enseignement des soins au foyer dans le canton du Tessin.

*

Un cours pour sourds a été donné en Valais

Un cours de soins au foyer destiné aux personnes atteintes de surdité a été organisé à Sion du 31 janvier au 2 février par la Société romande pour le bien des sourds-muets en collaboration avec la Société des sourds du Valais. C'est M^{me} L. Petschnigg, directrice-adjointe à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève, qui a donné ce cours, suivi par une dizaine de personnes, au Centre scolaire du Sacré-Cœur. La Croix-Rouge valaisanne avait mis à disposition le matériel d'enseignement. La monitrice a su admirablement s'adapter à son auditoire, les participants — dont plusieurs étaient pères ou mères de famille — ont suivi avec attention ses démonstrations et démontré aussitôt avec quelle facilité ils retenaient son enseignement.

*

INFIRMIERES

Séance d'information pour des élèves des écoles bernoises

Le service des infirmières de la Croix-Rouge suisse a organisé le 25 janvier, à l'Aula de l'Ecole communale des Jeunes filles et en collaboration avec les écoles bernoises d'infirmières, une séance d'information sur la profession d'infirmière. Environ 250 élèves des classes secondaires supérieures et de l'école professionnelle ont assisté à cette réunion au cours de laquelle furent présentés de courts exposés, en partie sous forme « d'entretiens autour de la table ronde » et qui se termina sur la présentation du film « Face à la vie ». Les participantes ont été vivement intéressées par cette manifestation.

*

Au Lindenhof

Le Comité central a autorisé deux nouveaux médecins à pratiquer à la Clinique du Lindenhof. Il s'agit du Dr Werner König, chirurgien FMH, de Berne et du Dr M. Bettex, actuellement médecin-chef de l'Hôpital des enfants de Zurich, qui s'installera à Berne ce printemps, comme pédiatre.